



BTS ASSURANCE - DESCRIPTIF DE LA FORMATION

REFERENTIEL DE FORMATION CONSULTABLE SUR francecompetences.fr

CODE RNCP 35473

Le diplômé du BTS Assurance est appelé à exercer des fonctions et/ou commerciales telles que :

- Rédacteur production et/ou sinistre
- Souscripteur
- Collaborateur d'agence
- Conseiller
- Technicien d'assurance
- Téléconseiller
- Gestionnaire
-

Il est appelé à évoluer principalement dans :

- Une entreprise d'assurance ou de réassurance
- Une agence générale d'assurances
- Un cabinet de courtage d'assurances
- Un cabinet d'expertises en assurances
- Une Bancassurance
- Un établissement financier
- Une entreprise industrielle ou commerciale
- Une collectivité territoriale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Destinée aux bacheliers de l'enseignement général, technologique ou professionnel, cette formation à la fois pratique et théorique, ouvre les portes de près de 120 métiers de l'Assurance.

L'objectif est de former des techniciens polyvalents de l'Assurance capables de maîtriser les risques simples de la personne ou des biens.

Le diplômé du BTS réalise des activités fondées sur de véritables analyses, aboutissant à un travail de conception de tout ou partie de la solution à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, il doit pouvoir participer à des activités à caractères commercial, technique ou gestionnaire, portant sur des contrats afférents à des risques standardisés (vie, santé, automobile, multirisque habitation...) ainsi que sur des risques spécifiques.

Les situations de travail dans lesquelles celui-ci peut être amené à évoluer sont nombreuses, telles que :

- Réalisation d'études techniques et d'études de marché
- Prospection, conseil et vente de contrats d'assurance
- Gestion des relations avec les clients, l'analyse du besoin, l'évaluation du risque, la préconisation des mesures de prévention
- La proposition et l'application du tarif
- La surveillance du portefeuille

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation se partage entre des enseignements généraux et des enseignements techniques dispensés par des professionnels :

1. Culture générale et expression (CGE)
2. Langue vivante- ANGLAIS –(LV)
3. Culture professionnelle approfondie et suivi d'entretien (CPA)
4. Gestion de sinistres (biens et personnes) (GS)
5. Vente et développement commercial (VDC)
6. Accueil du client en situation de sinistre (RC)
7. Aide personnalisée (AP)

La formation permettra aux étudiants d'acquérir :

- Rigueur et qualité de service
- Adaptabilité
- Réactivité et autonomie
- Capacité de travailler en équipe
- Organisation et sens des priorités
- Enrichissement des connaissances et développement des compétences

EQUIPE PEDAGOGIQUE

FORMATEUR	MODULE ENSEIGNE	HORAIRE HEBDOMADAIRE 1 ^{ère} année	HORAIRE HEBDOMADAIRE 2 ^e année
A.DE ARAUJO/ C. PETREL	U41 – GESTION DE SINISTRES	8h	8h
F. BULEUX			
V. BATARD-FOREST	U2- LV ANGLAIS	4h	4h
F. DUJARDIN	U31- CULTURE PROFESSIONNELLE APPLIQUEE	6h	6h
J. GUIFFARD/ K. FERRARO MASURE	U1 – CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	4h	4h
N. RIOM / M. EDET	U42 – ACCUEIL CLIENT EN SITUATION DE SINISTRES	4h	4h
M. ROSSE	U32 – DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	6h	6h
	AIDE PERSONNALISEE	3H	3H
	ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL		

MODALITES DE L'EXAMEN

EPREUVES	UNITE	COEFFICIENT	FORME	DUREE
E1 Culture générale et expression	U.1	3	Ponctuelle écrite	4 heures
E2 Langue vivante-Anglais	U.2	2	Ponctuelle Ecrite et orale	2 heures et 20 minutes
E3 DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET GESTION DES CONTRATS				
<i>Culture professionnelle et suivi du client</i>	U.31	4	Ponctuelle écrite	4 heures
<i>Développement commercial et conduite d'entretien</i>	U.32	3	CCF - orale	2 situations d'évaluation
E4 GESTION DES SINISTRES ET DES PRESTATIONS				
<i>Gestion des sinistres</i>	U.41	4	Ponctuelle écrite	4 heures
<i>Accueil en situation de sinistre</i>	U.42	3	Ponctuelle orale	20 minutes
E5 Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques	U.5	2	CCF	1 situation d'évaluation

SUITE DU PARCOURS

L'obtention du BTS est validée par le Ministère de l'Éducation nationale.

En cas d'échec à certaines unités du diplôme, l'étudiant(e) peut se réinscrire en formation / ou en candidat libre pour subir, à la session suivante, les épreuves correspondantes. Il garde le bénéfice des unités validées pendant 5 ans.

Le BTS ASSURANCES ouvre la voie à une formation BAC+ 3 – niveau 6 : licence professionnelle ou générale à l'université ou titre RNCP.

- ✓ Sacro'sup propose la préparation d'un titre RNCP de niveau 6, en partenariat avec l'ESA, école supérieure d'assurances de Paris : Chargé de Clientèles Assurance et Banque (CCAB)

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Marie ROSSE- en charge de la relation avec les partenaires- 02 76 30 66 01-
m.rosse@institution-sc.fr

Karine Ferraro-Masure – directrice du Pôle Sup - 02.76.30.65.97 –
k.ferraro@institution-sc.fr

SITE : www.sacre-coeur-rouen.fr